

CHAINONS OCCIDENTAUX DES BAUGES

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 16 361 ha

Haute-Savoie

CUSY,

Savoie

AILLON-LE-JEUNE, AILLON-LE-VIEUX, ARITH, CHAMBERY, LE CHATELARD, LES DESERTS, DRUMETTAZ-CLARAFOND, LESCHERAINES, MERY, MONTCEL, MOUXY, LE NOYER, PUGNY-CHATENOD, SAINT-ALBAN-LEYSSE, SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES, SAINT-JEAN-D'ARVEY, SAINT-OFFENGE-DESSOUS, SAINT-OFFENGE-DESSUS, SONNAZ, THOIRY, TREVIGNIN, VEREL-PRAGONDAN,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

73060001, 73060002, 73060003, 73060004, 73060005, 73060006, 73060007, 73060008, 73060009

Description et intérêt du site

Les Bauges offrent le visage d'un massif-forteresse, ceint d'un rempart de falaises dominant les vallées de 1000 à 1500 m d'un seul jet.

La gorge du Chéran donne accès au cœur du massif depuis l'Albanais, alors que la vaste encolure de Leschaux débouche vers le lac d'Annecy.

Sommets et plateaux périphériques encadrent le vaste bassin intérieur du Chéran.

La structure du relief est typiquement subalpine : faisceau de plis, synclinaux perchés armés par les calcaires massifs, bassins affouillés dans les roches plus tendres.

Le massif des Bauges est circonscrit par des vallées densément urbanisées (agglomérations de Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Albertville) parcourues par les grandes infrastructures routières.

Présentant une personnalité marquée, très verdoyant, il conserve une forte empreinte montagnarde. Son paysage a été modelé par une intense activité paysanne, héritée des défrichements pionniers œuvre des ordres religieux.

Le rebord occidental du massif présente de vigoureuses falaises, qui tranchent la longue voûte du Semnoz pointant vers Annecy et les vastes plateaux inclinés du Revard ou du Margériaz.

Les parties plus basses sont tapissées de forêts, l'eau et le temps y ont sculpté un important réseau de gouffres et de galeries, particulièrement apprécié des spéléologues.

L'ensemble présente ainsi un grand intérêt botanique, avec un riche cortège d'espèces montagnardes (aconits, Cyclamen d'Europe, Sabot de Vénus, Lycopode en massue, Primevère oreille d'ours...), inféodées aux zones humides (laïches, rossolis, Scheuchzérie des marais, Scirpe de Hudson...), ou aux pelouses sèches (Aster amelle, Fétuque du Valais, orchidées...).

L'avifaune combine des éléments montagnards (Chevêchette d'Europe, Tétraz-lyre...) ou méridionaux (Hibou Petit-duc).

Le secteur abrite enfin un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires (calottes glaciaires sommitales, épaisses langues glaciaires)...

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble, dont les espaces les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits à travers plusieurs zones de type I (falaises, forêts, pelouses sèches, tourbières...).

Il englobe les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement perturbés

Le zonage de type II souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées ;
- à travers les connections existant avec les autres ensembles naturels voisins du massif des Bauges ;
- il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager (il est cité comme exceptionnel dans l'inventaire régional des paysages) géomorphologique, hydrobiologique et climatique et géomorphologique, compte-tenu notamment du développement des formations karstiques.

Milieux naturels

31.4	LANDES ALPINES ET BOREALES
31.88	FOURRES DE GENEVRIERS COMMUNS
34.11	PELOUSES MEDIO EUROPEENNES SUR DEBRIS ROCHEUX
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
34.33	PRAIRIES CALCAIRES SUBATLANTIQUES TRES SECHES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
38.3	PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE
41.16	HETRAIES SUR CALCAIRE
41.4	FORETS MIXTES DE RAVINS ET DE PENTES
42.215	PESSIERES DE STATIONS FROIDES
44.A1	BOIS DE BOULEAUX A SPHAIGNES
44.A4	BOIS D'EPICEAS A SPHAIGNES
51.1	TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.5	TOURBIERES DE TRANSITION
54.6	COMMUNAUTES A RHYNCHOSPORA ALBA
83.15	VERGERS

Flore

Aconit anthora	Aconitum anthora L.
Aconit paniculé	Aconitum variegatum subsp. paniculatum (Arcangeli) Greuter & Burdet
Ail victorial	Allium victorialis L.
Cerfeuil des prés	Anthriscus sylvestris subsp. alpina
Aposérís fétide	Aposeris foetida
Arabette à feuilles de serpolet	Arabis serpillifolia Vill.
Aster amelle (Marguerite de la Saint Michel)	Aster amellus L.
Campanule à feuilles larges	Campanula latifolia L.
Campanule carillon	Campanula medium L.
Laîche dioïque	Carex dioica L.
Laîche à fruits velus	Carex lasiocarpa Ehrh.
Laîche des tourbières	Carex limosa L.
Laîche poilue	Carex pilosa Scop.
Cyclamen d'Europe	Cyclamen purpurascens Miller
Cynoglosse d'Allemagne	Cynoglossum germanicum Jacq.
Sabot de Vénus	Cypripedium calceolus L.
Doronic mort-aux-panthères	Doronicum pardalianches L.
Rossolis à feuilles longues	Drosera longifolia L.
Rossolis à feuilles rondes	Drosera rotundifolia L.
Linaigrette engainante	Eriophorum vaginatum L.
Panicaud champêtre	Eryngium campestre L.
Dent de chien	Erythronium dens-canis L.
Fusain à larges feuilles	Euonymus latifolius (L.) Miller
Fétuque du valais	Festuca valesiaca Gaudin
Gaillet glauque	Galium glaucum L.
Gaillet jaunâtre	Galium obliquum Vill.
Gentiane d'Allemagne	Gentianella germanica (Willd.) Börner
Épervière de Lawson	Hieracium lawsonii Vill. gr.
Orchis bouc	Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel
Millepertuis à feuilles rondes	Hypericum nummularium L.
Laser de France	Laserpitium gallicum L.
Limodore à feuilles avortées	Limodorum abortivum (L.) Swartz
Lunaire vivace	Lunaria rediviva L.
Lycopode en massue	Lycopodium clavatum L.
Myosotis raide	Myosotis stricta Link ex Roemer & Schultes
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	Ophioglossum vulgatum L.
Ophrys abeille	Ophrys apifera Hudson
Orchis pâle	Orchis pallens L.
Orobanche du semmontain	Orobanche laserpitii-sileris Reuter ex Jordan
Polystic à aiguillons	Polystichum aculeatum (L.) Roth
Potamot plantain	Potamogeton coloratus Hornem.
Potentille des marais (Comaret)	Potentilla palustris (L.) Scop.
Primevère oreille d'ours	Primula auricula L.
Pyrole à feuilles rondes	Pyrola rotundifolia L.

Faune vertébrée

Amphibien	
Crapaud commun	Bufo bufo
Grenouille rousse	Rana temporaria
Triton alpestre	Triturus alpestris
Mammifère	
Vespertilion à moustache	Myotis mystacinus
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum
Oiseau	
Caille des blés	Coturnix coturnix
Faucon pèlerin	Falco peregrinus
Chevêchette d'Europe	Glaucidium passerinum
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio
Alouette lulu	Lullula arborea
Hibou Petit-duc	Otus scops
Tétras lyre	Tetrao tetrix
Reptile	
Lézard vivipare	Lacerta vivipara

Faune invertébrée

Libellule	
Cordulie arctique	Somatochlora arctica
Sympetrum jaune	Sympetrum flaveolum

Rhynchospore blanc	<i>Rhynchospora alba (L.) Vahl</i>
Saule rampant	<i>Salix repens L.</i>
Scheuchzérie des marais	<i>Scheuchzeria palustris L.</i>
Swertie vivace	<i>Swertia perennis L.</i>
Isopyre faux pigamon	<i>Thalictrella thalictroides (L.) E. Nardi</i>
Scirpe de Hudson	<i>Trichophorum alpinum (L.) Pers.</i>
Trèfle beige	<i>Trifolium ochroleucon Hudson</i>
Trèfle scabre	<i>Trifolium scabrum L.</i>
Petite Utriculaire	<i>Utricularia minor L.</i>
Valériane tubéreuse	<i>Valeriana tuberosa L.</i>
Vesce des buissons	<i>Vicia dumetorum L.</i>
Vesce des bois	<i>Vicia sylvatica L.</i>
Violette admirable	<i>Viola mirabilis L.</i>

Bibliographie

Document d'objectifs du site FR8201775 "Pelouses, landes, forêts de ravin et habitats rocheux du massif des Bauges"

1999 pages : Consultable : Conservatoire du Patrimoine naturel de la Savoie

BOISSIER,J.M.

Guide d'interprétation des habitats naturels du massif des Bauges

2005 pages : 132p. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

CORA (section Savoie)

Inventaire de la faune sauvage et des activités sportives liées aux milieux rupestre du massif des Bauges : pointe sud et face est du massif

1998 pages : 20 p. Consultable : Parc Naturel Régional du Vercors

MERLE,H.

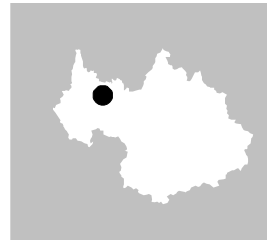
Cartographie des habitats du Parc Naturel Régional des Bauges

2005 pages : 3p.+a Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

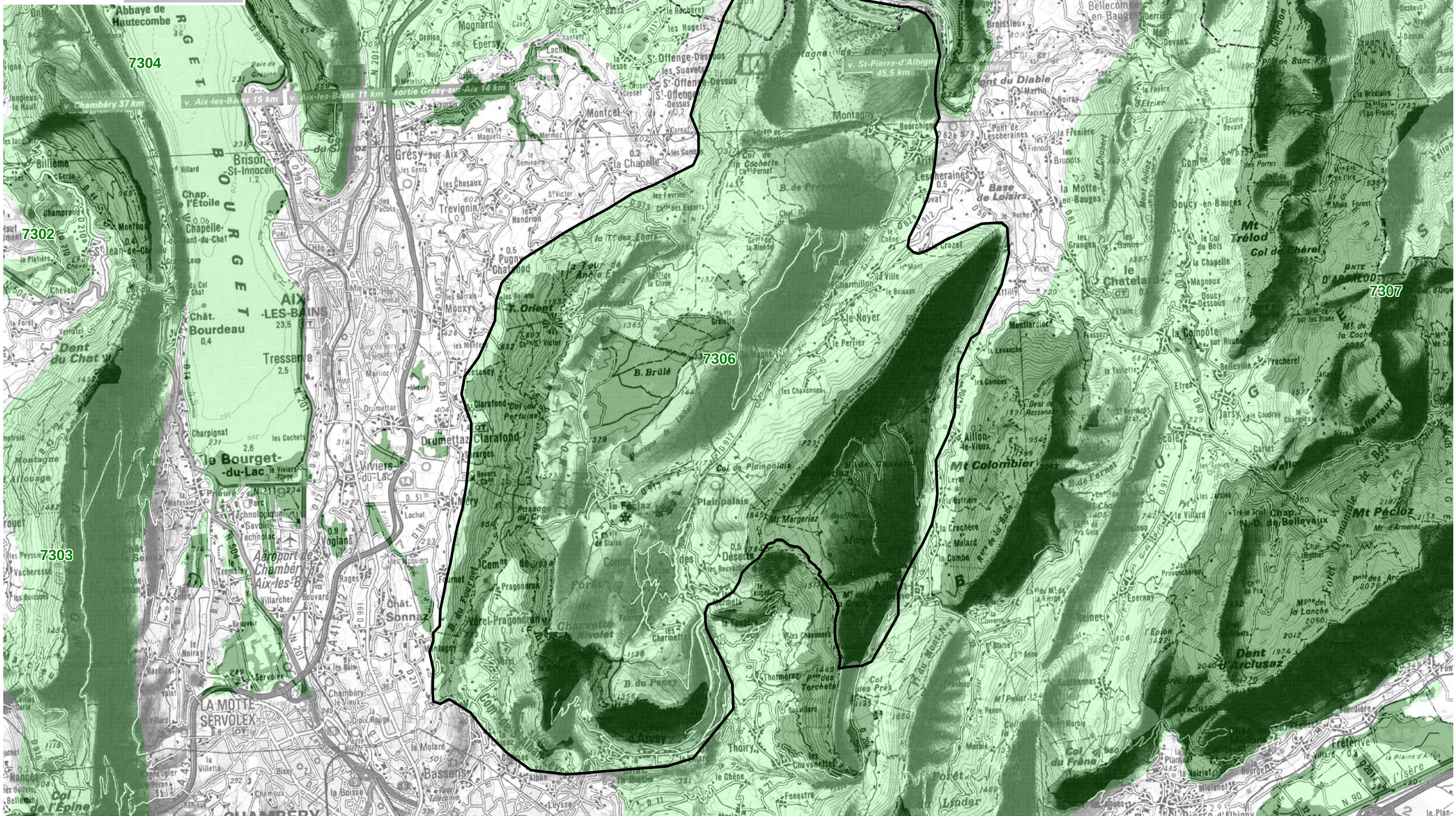
Parc Naturel Régional des Bauges

Etude piscicole du Chéran - rapport de synthèse

2003 pages : 15 p. Consultable : DIREN Rhône-Alpes



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°7306



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

